

EXAMEN PAR LES PAIRS – REVUE DU CONTRÔLE FÉDÉRAL DES FINANCES PAR LA COUR DES COMPTES FRANÇAISE

#19511

En 2020, la Cour des comptes (CdC) française a réalisé une revue par les pairs du Contrôle fédéral des finances (CDF). La dernière revue de l'institution supérieure de contrôle (ISC) fédérale avait été menée en 2015 par la Cour des comptes européenne (*European Court of Auditors, ECA*). Le CDF a décidé de se soumettre à un nouvel examen, selon les normes internationales en vigueur. Quatre thèmes ont été analysés : l'indépendance de l'ISC (1), la communication et les relations avec les parties prenantes (2), l'éthique, la transparence, l'obligation de rendre compte et la bonne gouvernance (3), l'approche de l'audit (4).

Verdict : les résultats sont bons. La CdC a délivré 6 recommandations au CDF.

RECOMMANDATIONS



1. Mener une réflexion générale sur les moyens pour asseoir l'indépendance du CDF

2. Poursuivre l'investissement en matière de communication externe autour du travail du CDF



3. Mieux valoriser les publications passées et le suivi des recommandations, rapprocher le CDF du grand public



4. Sensibiliser aux règles éthiques à l'interne avec la formalisation d'un code de déontologie

5. Continuer à se concentrer sur les audits à caractère stratégique pour le pays et doté d'une résonance significative pour la population



6. Poursuivre l'effort de réduction des mandats de révision de compte sans enjeu particulier.



Pour en savoir plus :



www.cdf.admin.ch
info@efk.admin.ch

Le CDF a accepté toutes les recommandations et a déjà commencé leur mise en œuvre.

